

⇒ Vous avez déjà participé à la fête de la cerise de Saint-Pons-la-Calm. Nous espérons que vous en gardez, comme nous, un excellent souvenir et que vous seriez heureux d'y participer à nouveau.

⇒ Vous nous avez manifesté votre désir de venir participer à notre fête ou nous vous avons rencontré lors d'autres manifestations...

... Après 2 années d'interruption, nous reconduisons la fête cette année et nous serions heureux de vous y accueillir. Nous vous faisons parvenir ce bulletin afin de réserver votre emplacement pour cette **quatorzième édition**.

La date vient d'être fixée au **dimanche 22 mai 2022**. Nous espérons que les conditions climatiques ne nous feront modifier cette date.

Rappel des règles d'inscription

- Le droit d'emplacement est de 15 euros, à nous faire parvenir avec la fiche d'inscription.
- La mise en vente de cerises et de produits dérivés de la cerise est réservée exclusivement aux producteurs de Saint-Pons-la-Calm.
- En principe un seul stand sera autorisé par produit présenté (sauf pour l'artisanat).
- A l'inscription, la priorité est donnée aux producteurs par rapport aux revendeurs et en premier lieu aux exposants présents les années précédentes. Toutefois sans réponse de votre part à la date du **22 AVRIL**, nous nous permettrons de contacter d'autres exposants.

⇒ Si vous ne pouvez pas être présent cette année ou si vous avez décidé de ne plus y participer, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous en avvertir... d'autres exposants attendent !

Précisions concernant l'organisation.

- Accueil des exposants et installation des stands à partir de 08 h00.
- Ouverture de la fête de 10h00 à 18h00 avec animations diverses.
- Marché couvert de 1000 m² pour une cinquantaine de stands. Suivant le nombre d'exposants, d'autres emplacements non abrités seront proposés en dehors de la halle, à la limite de celle-ci (prévoir parasol dans cette éventualité).
- Les véhicules peuvent accéder directement aux emplacements pour le déchargement et le rechargement, mais ils devront être garés pour la journée sur un parking situé à proximité.
- Si vous avez du retard ou un empêchement de dernière minute... merci de nous en avvertir (coordonnées au dos)
- **Buvette, restauration et sanitaires sur place.**

Partie à conserver afin de connaître nos coordonnées (au dos) au cas où vous voudriez nous joindre !



FÊTE du PRINTEMPS et de la CERISE -22 mai 2022

BULLETIN D'INSCRIPTION

Fiche à renvoyer avec votre règlement avant le 22 avril



Mme, Mlle, M.....

Adresse.....

Code postal.....ville.....

Adresse internet : @.....

Tél fixe..... mobile.....

Produits proposés.....

Soyez très précis afin d'éviter les doublons!!

Emplacement (longueur demandée).....

Vu les problèmes liés à la météo lors de certaines années précédentes, nous vous demandons de vous montrer solidaire et de ne pas être trop « gourmand » afin de proposer des places à l'abri au maximum d'exposants

Avez-vous besoin d'électricité ? (pour quel usage)

Autres demandes ou observations éventuelles:.....

Merci de cocher la bonne case :

Je suis un professionnel et je m'engage à présenter le jour de la manifestation : ma carte de professionnel ou mon numéro de SIRET et mon assurance spéciale marché.

Je ne suis pas professionnel et j'atteste que je n'ai participé qu'à deux marchés au maximum dans l'année civile et que j'ai souscrit à une assurance me couvrant pour des marchés.

signature :

Ci-joint mon règlement de 15 euros pour confirmer mon inscription (chèque non-remboursable, à l'ordre du Comité des Fêtes de Saint-Pons-la-Calm).

A : Comité des fêtes - Fête de la cerise – Mairie 30330 SAINT-PONS-LA-CALM

Cadre réservé au comité : inscription reçue le :

Réglé par : ESPECES – CHEQUE (banque.....)

Observations :

numéro dossier :

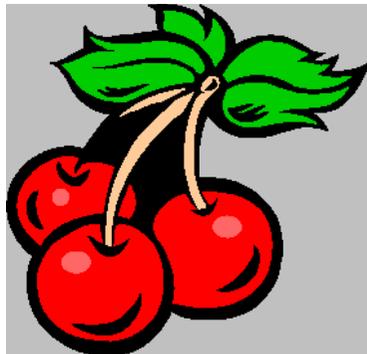




COMITE DES FETES
SAINT-PONS-LA-CALM



Pour nous organisateurs, le premier objectif est la satisfaction de tous les acteurs de cette fête : producteurs, villageois, exposants, animateurs ou autres intervenants sans oublier les visiteurs.



Nous nous tenons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et nous sommes à votre écoute pour toute observation éventuelle.

Fête du printemps et de la cerise



Saint-Pons-la-Calm

DIMANCHE 22 MAI 2022

de 10h00 à 18h00 sous la halle du marché

Contacts :

Geneviève LAURENS
(Responsable des exposants)
Tel : 06 78 33 28 11

Sébastien JALADY
(Président du Comité des fêtes)
Tel : 06 69 65 15 31

Contacts exposants ⇨ gene.laurens@hotmail.fr
Site de Saint-Pons-la-Calm ⇨ www.saint-pons-la-calm.fr